

**RÉUNION DE RÉFLEXION ET DE VALIDATION DES PARAMETRES (CRITERES)  
ET INDICATEURS DE SUIVI POUR L'HARMONISATION DES POLITIQUES  
NATIONALES ET RÉGIONALES DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE AU  
CADRE DE POLITIQUE ET LA STRATÉGIE DE RÉFORME DE LA PÊCHE ET DE  
L'AQUACULTURE EN AFRIQUE**

*9-11 Juillet 2015, Abidjan, Côte d'Ivoire*



*Abidjan, Côte d'Ivoire, 09 Juillet 2015- "L'importance de la pêche et de l'aquaculture en Côte d'Ivoire a incité la formulation du Plan stratégique pour le développement de l'élevage, la pêche, l'aquaculture, et est prioritaire parmi les initiatives présidentielles de transformer la Côte d'Ivoire en un pays émergent à l'horizon 2020", dit l'honorable Ministre des Ressources Animales et Halieutique de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Kobenan Kouassi Adjoumani.*

---

Le Bureau Interafricain pour les ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA), en collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA), l'agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN) et le Département de l'Economie Rurale et de l'Agriculture de la Commission de l'Union africaine (DERA-CUA), avec le soutien de l'Union européenne (UE), a organisé une réunion consultative d'experts dans l'objectif de valider les critères et les indicateurs comme outils de suivi pour l'harmonisation des politiques nationales et régionales au Cadre de Politique et la Stratégie de Réforme de la pêche et de l'aquaculture en Afrique (CPSR) du 9-11 Juillet 2015 à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Le CPSR a été approuvé par le sommet des Chefs d'Etats et de gouvernements tenu à Malabo, en Guinée équatoriale en Juin 2014 comme un modèle pour faciliter le développement de la pêche et de l'aquaculture en Afrique. Ce sommet a été précédé par la deuxième Conférence des ministres africains des Pêches et de l'Aquaculture (CMAPA II) tenue à Addis-Abeba, en Ethiopie en 2014. Les ministres ont recommandé, entre autres que les États Membres de l'Union africaine (EM UA), les Communautés économiques régionales (CER) s'efforcent à harmoniser leurs politiques de pêche et de l'aquaculture au cadre de politique et la stratégie de réforme panafricaine. Les ministres africains ont également exhorté les partenaires au développement à harmoniser leurs initiatives et interventions dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture avec le CPSR.

---

Dans son allocution liminaire, l'honorable, Ministre des Ressources Animales et Halieutique de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Kobenan Kouassi Adjoumani a souligné l'importance de la pêche et de l'aquaculture en Côte d'Ivoire. Ceci s'est justifié par la formulation du Plan stratégique de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture comme l'une des initiatives présidentielles pour transformer la Côte d'Ivoire en un pays à revenu intermédiaire à l'horizon 2020. Son Excellence l'honorable ministre a reconnu l'importance de la formulation de critères et des indicateurs pour faciliter la domestication du cadre de politique et la stratégie de réforme par les États membres de l'Union africaine (EM UA) et les institutions régionales dans le but d'assurer la cohérence dans la gestion du secteur des pêches, et en particulier concernant les questions transfrontalières. Il a salué la forte participation des états membres de l'Union Africaine, qui illustre leur engagement dans les initiatives continentales mené par l'UA.

Dans son allocution, M. Jonathan Nyarko Ocran, Agent de politiques du Département de l'Economie Rurale et de l'Agriculture de la Commission de l'Union africaine (DERA-CUA) au nom du directeur de DERA-CUA a souligné l'importance de la pêche et de l'aquaculture pour la sécurité alimentaire et le développement économique de l'Afrique. Il a de nouveau assuré de l'engagement de l'UA à supporter le développement de ce secteur comme mise en évidence à travers divers initiatives de l'UA telles que la Conférence des Ministres Africains de la Pêche et de l'Aquaculture (CMAPA) I, II et globalement l'Agenda de développement de l'Afrique à l'horizon 2063.

Le Dr. Hamady Diop, gestionnaire de programme de la pêche et de l'aquaculture de l'Agence du NEPAD, au nom du Directeur du NEPAD, a souligné le rôle essentiel joué par son agence, l'UA-BIRA et la DERA-CUA pour relever les enjeux de la pêche et de l'aquaculture dans l'agenda politique de l'Union africaine. Il a fait référence spécifiquement au CMAPA qui a été créé avec pour objectif premier de servir d'organe politique de l'Union africaine dans la résolution des problèmes clés affectant la pêche et l'aquaculture sur le continent. Dr. Diop a souligné l'importance de la collaboration inter-agence telle que démontrée par l'Agence du NEPAD, l'UA-BIRA et le DERA-CUA pour assurer la mise en œuvre des réformes politiques et de gouvernance et l'apport du soutien technique de haute qualité aux Etats membres et les CER.

Le chef de délégation de l'UE en Côte d'Ivoire, M. Patrick Houfen a fortement encouragé la protection des ressources halieutiques, car une grande majorité des populations africaines dépend du poisson comme nourriture, source de protéines animales et moyen de subsistance. Il a exhorté le continent à redoubler d'efforts pour relever les défis clés tels que la coordination, la gestion de l'information, le commerce interafricain, l'éco-étiquetage, la pêche illégale, non réglementée et non déclarée et l'épuisement des stocks. L'harmonisation des politiques serviront de stratégie visant à stimuler la croissance dans le secteur, à condition qu'un mécanisme efficace de suivi et d'évaluation soit mise en place pour favoriser le progrès et améliorer la performance du secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Le Dr. Komla Bossou de la CEDEAO a prononcé un discours au nom du Président de la CEDEAO. Il a exprimé sa gratitude à l'Union africaine pour la promotion de la pêche et l'aquaculture en Afrique, et a reconnu qu'assurer la gestion cohérente du secteur et son développement reste un point essentiel de la mise en œuvre de politiques nationales et régionales de pêche. Il a indiqué l'importance des indicateurs dans la mise en œuvre des politiques nationales et pour assurer des bénéfices à long terme. Le Dr. Komla a ensuite exprimé sa gratitude pour cette opportunité à point nommé, car les résultats de cette réunion de réflexion informeront la formulation du Programme agricole de la CEDEAO en présentement en cours de développement.

Le Dr. Simplicie Nouala, chef de la production animale, au nom du Directeur de l'UA-BIRA a souligné l'importance historique de la pêche et de l'aquaculture en Afrique, ce qui a stimulé la formulation du cadre de politique Panafricaine. Il a rappelé aux participants que la formulation du CPSR a été initiée lors de la réunion de réflexion tenue à Abidjan en 2010 par l'Union africaine avec le soutien actif de l'honorable Ministre des Ressources animales et halieutiques de Côte d'Ivoire.

Cent trente (130) personnes ont participé à l'atelier, principalement les Directeurs des pêches et de l'aquaculture des états membres de l'UA, les représentants des Communautés économiques régionales / Organismes, organes régionaux des pêches, les représentants des commissions de bassins hydrologiques, les acteurs non étatiques, le secteur privé, les représentants des femmes et des groupes de jeunes, les partenaires au développement y compris l'Union européenne, le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (FAO/PAM), le programme régionale de conservation côtière et maritime (PRCM), la Banque africaine de développement (BAD), le Fonds mondial pour la nature (WWF), les membres du Groupe de travail du Mécanisme africain de Réforme des Pêches (MARF) et des experts individuels.

Les principaux résultats de cette réunion étaient entre autres:

- (i) la validation des critères et indicateurs comme outils de suivi pour l'harmonisation des politiques nationales et régionales de la pêche et de l'aquaculture au CPSR.
- (ii) L'accord entre parties prenantes sur le mécanisme de mise en œuvre du CPSR aux niveaux national et régional.
- (iii) la validation des termes de référence et les critères d'adhésion du Comité exécutif et le Conseil consultatif du Mécanisme africain de réforme des pêches.
- (iv) La validation du règlement intérieur de la plate-forme africaine pour les institutions régionales de la pêche, l'aquaculture et les systèmes aquatiques (« APRIFAAS »).